

ATELIER CONJOINT SATUCC-STREETNET

ORGANISER LES TRAVAILLEURS DANS L'ECONOMIE INFORMELLE

Tenu à Boysens Hotel, Johannesburg

2 – 5 Octobre 2008

DECLARATION

Les représentants des 13 affiliés de SATUCC dans 11 pays de la SADC, 9 affiliés dans 7 pays de la SADC et 7 d'Afrique de l'Est, une organisation indépendante de l'économie informelle dans la région de la SADC et 2 centrales syndicales nationales d'Afrique de l'Ouest (tous venant de l'Angola, Botswana, République Démocratique du Congo, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Iles Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Afrique du Sud, Swaziland, Ouganda, Zambie et Zimbabwe) en reconnaissance du fait que la majorité des travailleurs dans la région de la SADC sont dans l'économie informelle; ont résolu d'envoyer les propositions de politique et d'action suivantes à la SADC via SATUCC:

1. Droits de travail pour les travailleurs informels

1.1 Les Etats membres de la SADC doivent s'assurer que leur législation et politiques sont conformes à la résolution de l'OIT de 2002 sur le Travail Décent et l'Economie informelle.

1.2 Les droits de travail en vigueur doivent s'étendre aux travailleurs de l'économie informelle, y compris leur représentation par les Syndicats de leur choix.

2. Création d'Emploi et gagne-pain dans l'Economie Informelle

2.1 Les plans quinquennaux actuels de la SADC devraient être revus pour inclure la création d'emploi dans l'économie informelle.

3. Protection Sociale pour les Travailleurs Informels

3.1 Les forums tripartites dans tous les pays membres de la SADC devraient être renforcés pour améliorer leurs efficacité en incluant les travailleurs les travailleurs de l'économie informelle;

3.2 La SADC devrait s'assurer que ses Etats membres mettent en application tous les protocoles signés en rapport avec la protection sociale;

3.3 Les Etats membres de la SADC doivent étendre leur protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle (y compris les travailleurs indépendants) se referant à la meilleure pratique régionale qui s'applique au Mozambique.

4. Travailleurs Informels et représentation

4.1 La SADC devrait reconnaître les travailleurs informels comme travailleurs;

4.2 La SADC devrait reconnaître la SATUCC comme représentant des intérêts et préoccupations des travailleurs de l'économie informelle;

4.3 Les délégations des pays à la SADC devraient inclure les représentants des travailleurs de l'économie informelle.

5. Travailleurs Migrants et Commerce Transfrontalier

5.1 La SADC devrait mettre en place des politiques dans ce qui suit:

- protection légale et commerce transfrontalier;
- sécurité sociale pour les travailleurs migrants et commerçants transfrontaliers dans la région;
- la VIH/SIDA;
- politique éducationnelle pour les travailleurs migrants.

5.2 La SADC devrait établir un conseil pour l'économie informelle au niveau régional pour la reconnaissance et représentation de tous les travailleurs migrants, y compris les commerçants transfrontaliers;

5.3 Les Etats membres de la SADC devraient construire des abris abordables aux postes frontières pour les commerçants transfrontaliers, pourvus des espaces de stockage de leurs marchandises. On devrait penser à établir des Coopératives de logement;

5.4 Tous les protocoles en place sur le mouvement et le commerce (droits de douanes, visas, autorisation des biens) devraient être respectés par tous les Etats membres et appliqués strictement.

6. Coupe du Monde de FIFA 2010

6.1 La SADC devrait faire de la coupe du monde de FIFA 2010, qui aura lieu en Afrique du Sud, un événement de la SADC ;

6.2 SADC, SATUCC et StreetNet partagent la détermination commune de s'assurer que la coupe du monde de FIFA 2010 profite à tous les citoyens de la SADC, y compris tous les travailleurs de la SADC dont la majorité sont dans l'économie informelle.

6.3 Les Etats membres de la SADC doivent respecter les droits de tous les travailleurs dans la région (y compris ceux qui travaillent dans l'économie informelle) dans tous les processus précédant et pendant la coupe du monde de FIFA 2010.

6.4 Les provisions de l'Accord cadre de FIFA 2010 actuellement en négociation entre les composantes de NEDLAC en Afrique du Sud (composantes: gouvernement, business, travailleurs et communauté) et le Comité local d'Organisation (LOC) devrait être élargi pour s'appliquer dans tous les pays membres de la SADC.

Par la présente, les propositions suivantes sont soumises à SATUCC pour considération en vue du renforcement de la capacité de SATUCC de représenter les travailleurs de la SADC dans l'économie informelle:

1. StreetNet et SATUCC vont encourager leurs affiliés à travailler davantage en réseau concernant leurs travaux et expériences d'organiser les travailleurs dans l'économie informelle;
2. StreetNet et SATUCC doivent disséminer l'information sur leurs activités à tous les travailleurs de l'économie informelle et ce qu'ils font – elles vont intensifier leur publicité aux travailleurs de l'économie informelle;
3. Le groupe des travailleurs dans tous les forums tripartites doit inclure les représentants de l'économie informelle;
4. SATUCC devra payer un rôle de facilitation pour permettre aux affiliés de participer dans des forums bipartites;
5. SATUCC devra encourager ses affiliés de prendre les organisations de l'économie informelle comme affiliés directs;
6. SATUCC devra créer un département chargé de l'économie informelle;
7. StreetNet devra participer aux délibérations au sein des structures de SATUCC, sur ce qui sera soumis à la SADC;
8. La campagne Villes du Niveau Mondial pour Tous (WCCA) initiée en Afrique du Sud en 2006 en préparation de la coupe du monde de FIFA 2010, s'étendra à tous les pays de la SADC par les affiliés de SATUCC et de StreetNet International dans ces pays – surtout qu'il y a des activités d'entraînement de football et des activités de tourisme planifiées dans ces pays de la SADC, ainsi que la mise en place des Fan Parks ou des stations de vue publique dans tous les pays de la SADC;

9. SATUCC et StreetNet devraient prendre en considération la création d'un corps régional pour représenter les travailleurs informels dans la région de la SADC.